



DECLARATION LIMINAIRE CSA DU 31 MARS 2026

Madame la présidente,

Dans ce contexte délétère pour le corps de CPIP, l'exercice de nos missions reste extrêmement difficile.

Le soutien mou de notre Administration et la défiance généralisée à l'encontre de la filière d'insertion choque grandement la CGT IP 54.

Cette défiance se fait sentir même au sein de notre propre ministère constatant que des magistrats prononcent des GAV envers des CPIP sans que ni les JAP ni les directions des SPIP ne s'en offusquent.

Ce contexte met à mal nos missions de base (ordres hiérarchiques sur les PS individuelles et collectives dans le domaine culturel et sportif) et nous oblige à nous prémunir de tout et ne permet plus à personne de travailler sereinement.

Aucune prise de position ferme ou de soutien quelconque n'a émané de notre direction et nous le regrettons également. Lors du débrayage du 17/03, aucun directeur n'a été présent ni aucun courrier de soutien rédigé comme si le sort des CPIP était totalement étranger aux DPIP qui pourtant devraient se considérer également menacés par le climat actuel.

Ce jour, il est présenté au CSA la note de mobilité interne de l'antenne de Nancy. Cette dernière nous semble poser des questions superflues, inutiles voire dangereuses pour un service pour lequel ces questions ont été toujours historiquement très délicates.

Après un mail de la cheffe d'antenne et deux relevés de décision de réunion de service, soyez rassurée : la totalité du service est au courant du fait que la CGT IP 54 n'a pas participé à ladite rédaction de note ; néanmoins, nous tenons à préciser que ces thèmes ont vocation à être discutés en CSA et qu'il incombe aux directeurs d'en assurer la rédaction et non aux OS.

Gageons que la nouvelle direction du SPIP 54 saura entendre les agents et être à leur écoute dans l'intérêt de leurs missions et que « l'ère du 49-3 » sera enfin terminée. La CGT IP 54 saura rester vigilante au moment où notre service est à un carrefour et a l'occasion de reprendre le chemin d'un véritable dialogue social et de l'équilibre.

« La moindre défiance est un manque d'estime »

Pierre-Claude Nivelles de La Chaussée

Nancy, le 31 mars 2026, les représentants CGT IP 54